

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire sous la présidence de Mme le Maire.

Convocation du : 21/05/2024  
Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Conseillers présents : 10

Etaient présents : Mesdames, Messieurs ISABELLON Isabelle, MAINGRET Benoît, BONNET Marc, BRUNEAU Marline, CHOUTEAU Eric, DEROUINEAU Flora, GRANDIN Isabelle, LAURY Julien, MARTIN Sylvie, MONNIER Benoît.

Absents excusés : Monsieur JOURDAIN Luc a donné pouvoir à Mme ISABELLON Isabelle  
Madame TIXIER Floriane a donné pouvoir à M. MAINGRET Benoît  
Madame JANOT Claude a donné pouvoir à Mme MARTIN Sylvie  
Madame FALLOUX Bénédicte

Absent : Monsieur RAFFIER David

Madame BRUNEAU Marline a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Délibération n°2024-025

Location et tarif du garage derrière le gîte des pèlerins.

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que M. ROBIN – pharmacien sur la commune a manifesté son souhait de pouvoir bénéficier du garage non utilisé qui se situe derrière le gîte des pèlerins. Compte tenu de la non occupation à ce jour de ce lieu à proximité de l'officine de M. ROBIN, il est proposé d'établir une tarification hauteur de 20€/ mois soit 240€/an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTE** de mettre en location le garage derrière le gîte des pèlerins.
- **ACCEPTE** le tarif proposé de 20€/mois soit 240€/an.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents se rapportant à la présente délibération et à prendre toute décision utile s'y rapportant.

Le registre est dûment signé

Pour copie certifiée conforme  
LE PUY NOTRE DAME, le 30 mai 2024

La secrétaire de séance,  
BRUNEAU Marline

Le Maire,  
Isabelle ISABELLON



Accusé de réception en préfecture  
049-214902538-20240827-DCM2024025-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2024  
Date de réception préfecture : 14/06/2024